



# **Lettre d'information de Richard Yung**

*Sénateur des Français du Monde*



## **Lettre N°172**

### **Forum franco-finlandais sur les questions de défense, Helsinki 3 et 4 sept. 2019**

La Finlande vient de prendre au 1er juillet la présidence de l'Union européenne.

[Cliquez ici pour lire la suite](#)

### **Rapport 2019 sur la situation des Français établis hors de France**

La prochaine session plénière de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) se tiendra du 30 septembre au 4 octobre.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

### **Clôture de la conférence des Ambassadeurs : l'enseignement français à l'étranger**

Le ministre des Affaires Étrangères, Jean-Yves Le Drian, a clos hier la conférence annuelle des ambassadeurs.

[Cliquez ici pour lire le billet de mon blog](#)

### **Enfants franco-japonais privés de tout lien avec leur parent français: le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a été saisi d'une plainte**

Le 9 août, Maître Jessica Finelle, avocate au barreau de Paris, a déposé une plainte auprès du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, au nom d'enfants ayant fait l'objet d'un enlèvement par leur parent japonais.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

### **Retraités établis hors de France: réponse du directeur de la CNAV au sujet des difficultés liées aux justificatifs d'existence**

Le 4 juillet, mes collègues et moi avons interpellé Jean-Yves Le Drian, Agnès Buzyn, le directeur de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), Renaud Villard, et le directeur du groupement d'intérêt public Union Retraite, Stéphane Bonnet, au sujet des difficultés liées aux certificats d'existence que les retraités établis hors de France doivent fournir chaque année à leurs caisses de retraite françaises.

[Cliquez ici pour lire sa lettre](#)

### **Retraités établis hors de France: adaptation de la prise en charge des frais de santé**

Lors de leurs séjours temporaires en France, les titulaires d'une pension de retraite française bénéficient de la prise en charge de leurs frais de santé, pour des soins inopinés ou programmés.

[Cliquez ici pour des détails](#)

### **La carte vitale bientôt disponible pour tous les adhérents éligibles de la CFE !**

En 2019, la CFE engage une réforme sur le traitement des soins exécutés en France. Cette réforme affirme encore plus le statut de Caisse de Sécurité sociale de la CFE et offre la possibilité d'attribuer ou de conserver une carte vitale pour un assuré CFE.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

**Et aussi :**

- [Paris débloque 25 millions d'euros en 2020 pour l'enseignement français à l'étranger](#)
- [Situation à Hong Kong](#)

Retrouvez-moi aussi sur [!\[\]\(a870788d6ed9b8fd294b7654a8c8526b\_img.jpg\) Facebook](#) et sur [!\[\]\(18065afa4ef6662bca9f3f6088f7de30\_img.jpg\) Twitter](#)